

# Titre professionnel transport de marchandises sur porteur

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

AFTRAL  
VERDIER  
05.63.63.21.46  
manon.verdier@aftral.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien  
Information collective

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Etre titulaire du permis B + visite médicale à jour

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Obtenir permis C + FIMO Marchandises + ADR de base

## Contenu et modalités d'organisation

éaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise : Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule porteur du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure Modalités d'évaluation : Mise en situation professionnelle : 03 h 45 min La mise en situation professionnelle se compose de deux parties, appelées ci-après « Mise en situation professionnelle n°1 » et « Mise en situation professionnelle n°2 ». La mise en situation professionnelle n°1 se déroule en deux temps : - « temps 1 » : prise en charge du véhicule - « temps 2 » : conduite. Mise en situation professionnelle n°1 pour le candidat non titulaire de la catégorie C du permis de conduire : prise en charge du véhicule et conduite (durée : 1 h 30 min) - Temps 1 (30 min) : en présence du jury, le candidat effectue des vérifications courantes de sécurité et un exercice de maniabilité. Lors d'une interrogation écrite et d'une interrogation orale, le jury s'assure que le candidat possède des connaissances théoriques liées à la sécurité et est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes. Cette épreuve se déroule en référence à l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire. - Temps 2 (1 h 00) : en présence d'un inspecteur du permis de conduire, ci-après désigné « expert » et d'au moins un membre du jury, le candidat tire au sort un itinéraire et conduit pendant 45 minutes. Mise en situation professionnelle n°1 pour le

... Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel conducteur du transport routier de marchandises sur porteur - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00556988	du 20/01/2025 au 15/04/2025	Boé (47)	AFTRAL BOE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00567650	du 07/04/2025 au 08/07/2025	Boé (47)	AFTRAL BOE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00567651	du 07/07/2025 au 02/10/2025	Boé (47)	AFTRAL BOE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00567652	du 26/09/2025 au 23/12/2025	Boé (47)	AFTRAL BOE		MON COMPTE FORMATION	FPC